

Les voiles au vent



Prosperer au
Nouveau-Brunswick

Table des matières

RÉSUMÉS DES ARTICLES

Sommaire du Rapport de 2015 sur les marchés financiers

Nous avons récemment publié l'édition 2015 de notre *Rapport sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick* afin de fournir aux acteurs du secteur une source d'information unique leur permettant d'effectuer une analyse approfondie des marchés financiers. Ce sommaire comprend les points saillants du rapport.

Le financement participatif au Nouveau-Brunswick

La FCNB a adopté récemment des règles permettant le financement participatif par actions au Nouveau-Brunswick. L'article de Cox & Palmer présente un aperçu des questions d'ordre juridique à considérer quand une entreprise a recours au financement participatif au Nouveau-Brunswick.

Entrevue avec Kim Sharpe

Pour en savoir davantage sur Plaza Retail, un promoteur, propriétaire et gestionnaire immobilier établi à Fredericton (N.-B.), nous avons rencontré le directeur du développement commercial de Plaza, Kim Sharpe, pour discuter de la croissance de l'entreprise au fil des ans.

Entrevue avec Paul Gunn

Nous avons rencontré Paul Gunn, PDG de la société Soricimed Biopharma Inc. Soricimed est une entreprise biopharmaceutique de stade clinique et de développement de nouveaux outils de diagnostic établie au Nouveau-Brunswick. Nous avons discuté des avantages et des défis que présente l'établissement d'une entreprise au Nouveau-Brunswick.

Unir le milieu des arts et le milieu des affaires

La Galerie Third Space, un centre d'artistes autogéré et sans but lucratif de Saint John, qui fait la promotion de l'art contemporain, a organisé sa première exposition de projets d'art public contemporain. L'exposition Third Shift a permis de rassembler des acteurs du milieu des arts et de celui des affaires pour créer une soirée estivale sans pareil, où se sont côtoyés des artistes, des gens d'affaires et des connaisseurs.

LA FCNB DANS LES MÉDIAS SOCIAUX



BIONB

@BioscienceNB

Votre campagne de financement doit être fondée sur une offre unique et honnête selon @GRohac #Pleinesvoiles2015



PLANETHATCH

@Planethatch

Conseil n° 1 : Expliquez votre projet de #financement participatif à 50 inconnus @RealFoodsLevi @FCNB_ #Pleinesvoiles2015



KRISTA ROSS

@KRossChamber

Félicitations à Plaza Retail REIT, lauréat du Prix UPS pour les grandes entreprises @Fton_Chamber #bea2015



UPTOWN SAINT JOHN

@uptownsaintjohn

SUPER photos de #ThirdShiftSJ prises par @markhemmings. Mark, ces clichés disent tout! <http://markhemmings.com/blog/>



NATASHA DHAYAGUDE

@N_dhayagude

J'ai appris beaucoup sur les différentes facettes du #financement participatif Merci @FCNB pour cette activité très profitable!! #Pleinesvoiles2015 @JDHarriman

QUOI DE NEUF À LA FCNB.CA

Nous avons créé une vidéo animée amusante qui explique ce qu'est le financement participatif, les nouvelles règles qui s'y appliquent, et la démarche pour lancer le processus.

Visitez le site fcnbc.ca pour visionner la vidéo.

Note du rédacteur

Prosperer au Nouveau-Brunswick

Créer et développer une entreprise est plus difficile qu'il n'y paraît! Cela peut nécessiter des années de travail acharné, maintes nuits blanches et parfois une pincée de chance. Nous discutons très souvent de croissance de la perspective des entreprises en démarrage et des secteurs à croissance élevée, mais nous pouvons aussi apprendre beaucoup des entreprises qui ont réussi à s'établir et à prospérer dans des secteurs d'activité plus traditionnels, voire à obtenir le type de croissance qui fait l'envie de nombreux entrepreneurs.

Pour ce numéro, nous avons rencontré deux entrepreneurs néo-brunswickois dont l'entreprise, au départ modeste, s'est transformée en une entreprise florissante ici même au Nouveau-Brunswick. Ils ont été tout à fait disposés à raconter leur parcours et à discuter de leurs points de vue sur la croissance d'une entreprise dans notre province.

Depuis quelques mois, la FCNB travaille activement à la promotion des règles qui permettent désormais le financement participatif par actions. Ce numéro contient un article fourni par des avocats du cabinet Cox & Palmer, qui donnent leur avis sur les points dont une entreprise doit tenir compte quand elle envisage d'amasser des fonds par le mécanisme de financement participatif par actions.

Vous y trouverez également un article sur un événement tout particulier pour lequel le milieu des arts et le milieu des affaires se sont rassemblés en vue de créer une soirée inoubliable!

Chaque année, nous publions un rapport sur l'état des marchés financiers au Nouveau-Brunswick. Le rapport met en lumière les secteurs d'activité qui mobilisent des fonds au Nouveau-Brunswick. Vous pouvez le consulter en suivant le lien fr.fcnb.ca/recherche

Le rapport recense également l'origine des fonds amassés et les secteurs d'activité qui s'emploient à attirer des investisseurs. Nous espérons que l'expérience de nos entrepreneurs néo-brunswickois et les renseignements fournis dans notre *Rapport sur les marchés financiers* vous seront profitables. Bonne lecture!

JEFF HARRIMAN, SPÉCIALISTE DES MARCHÉS FINANCIERS, FCNB



COMMISSION DES SERVICES
FINANCIERS ET DES SERVICES
AUX CONSOMMATEURS

ENVOYEZ-NOUS VOS COMMENTAIRES

Dites-nous ce que vous aimeriez lire dans notre prochaine édition de *Les voiles au vent*. Soumettez-nous votre histoire ou faites-nous parvenir un courriel à propos d'un événement important qui touche les marchés financiers du Nouveau-Brunswick.

COMMISSION DES SERVICES FINANCIERS ET DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS

85, rue Charlotte, bureau 300
Saint John (N.-B.)
E2L 2J2

Sans frais : 1 866 933-2222

Courriel : info@fcnb.ca

Site Web : FCNB.ca

QUOI DE NEUF À LA FCNB.CA

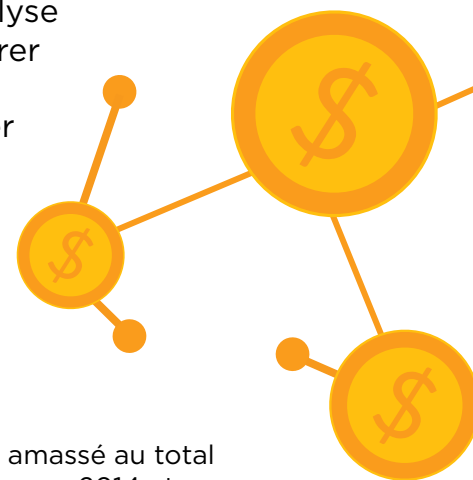
Fidèles au mandat de l'initiative Pleines voiles de promouvoir le développement des marchés financiers, nous travaillons sans relâche pour aider les acteurs du domaine à comprendre tous les aspects des marchés financiers au Nouveau-Brunswick et pour leur offrir des outils permettant d'analyser les nouvelles tendances. C'est dans cette perspective que nous avons récemment publié l'édition 2015 de notre Rapport sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Vous le trouverez sur le site fcnb.ca.

Sommaire du Rapport de 2015 sur les marchés financiers



Nous avons récemment publié notre *Rapport de 2015 sur les marchés financiers au Nouveau-Brunswick*. Ce rapport poursuit deux objectifs : présenter le juste portrait de l'activité au Nouveau-Brunswick et fournir un outil pour analyser les tendances des marchés financiers. Il comprend une analyse des tendances dégagées au cours des cinq dernières années ainsi qu'une discussion du nouveau règlement de la FCNB qui permet le financement participatif par actions.

Notre objectif est d'offrir aux intervenants une source unique d'analyse approfondie de nos marchés financiers. Nous sommes ravis d'intégrer des données sur les 24,51 millions de dollars que des particuliers et des organismes du Nouveau-Brunswick ont investis pour financer des entreprises de la province en 2014.



VOICI QUELQUES POINTS D'INTÉRÊT DU RAPPORT :

- Le financement par capital de risque a pris de l'ampleur en 2014, donnant lieu à 22 opérations d'une valeur globale de 14,08 millions de dollars. La valeur moyenne des opérations est passée de 470 000 dollars en 2013 à 640 000 dollars en 2014.
- Le financement par capital de risque au Nouveau-Brunswick demeure relativement solide comparativement à celui enregistré dans des provinces de taille semblable. Ce n'est qu'en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador que le financement par capital de risque a été plus élevé. Le Nouveau-Brunswick a affiché le nombre le plus élevé d'opérations individuelles.
- Le nombre des fusions et acquisitions a rebondi en 2014, donnant lieu à 23 opérations d'une valeur globale de 372,02 millions de dollars.
- Le marché dispensé a amassé au total 75,28 millions de dollars en 2014 et ces fonds ont été mobilisés par 19 entreprises.
- Nous avons observé une hausse constante du financement par emprunt au cours des cinq dernières années. Les caisses populaires et les *credit unions* de l'Atlantique ont offert plus de prêts. Le financement par emprunt consenti par des institutions financières du Nouveau-Brunswick a augmenté de 2 % comparativement à 2013.

Visitez le site fr.fcnb.ca/recherche pour obtenir de plus amples renseignements et consulter la version intégrale du rapport.

Le financement participatif au N.-B.

Le financement participatif par actions est une nouvelle façon pour les entrepreneurs de financer leurs sociétés en démarrage au Nouveau-Brunswick. Cependant, les implications et les ramifications juridiques peuvent être complexes. Quelques aspects auxquels les entrepreneurs devront réfléchir avant d'entrer dans l'univers du financement participatif par actions sont définis ci-dessous.

Structure

Comment le capital-actions social de votre société est-il structuré? Puisqu'un « bailleur de fonds » potentiel fournira des fonds à votre société, sa structure du capital-actions doit se prêter à cette forme de financement. Avant de choisir d'offrir des actions à la « collectivité », assurez-vous de savoir ce que vous offrez en échange. Les actions offertes devraient-elles former une catégorie distincte de celles des actions détenues par les actionnaires actuels? Est-il souhaitable de restreindre le droit de vote des nouveaux actionnaires, ou d'accorder un droit de vote supérieur aux actionnaires existants afin d'éviter la dilution du pouvoir de vote des fondateurs? Ce sont des questions auxquelles il faut réfléchir.

Au Nouveau-Brunswick, sauf mention contraire, tous les actionnaires d'une société jouissent d'un droit de préemption sur l'émission d'actions supplémentaires par une société. Cela peut soulever des problèmes lorsqu'une société possède un grand nombre d'actionnaires. Par conséquent, vous pourriez considérer la possibilité d'éliminer le droit de préemption en modifiant les statuts constitutifs avant de solliciter des fonds de la « collectivité ».

Le financement participatif par actions est une nouvelle façon pour les entrepreneurs de financer leurs sociétés en démarrage au Nouveau-Brunswick.

Vous devez également déterminer si le règlement administratif de la société permet l'intégration d'actionnaires qui n'exercent pas une participation active quotidienne dans l'entreprise.

Avant d'avoir recours au financement participatif par actions, il faut s'assurer que le délai de convocation des actionnaires aux réunions répond aux besoins de l'entreprise et prévoir un délai de réponse de sorte que les actionnaires soient réputés avoir consenti dans l'éventualité où ils ne répondraient pas dans le délai prescrit.

Gouvernance

Tout entrepreneur qui songe au financement participatif par actions doit aussi songer à l'importance accrue des bonnes pratiques de gouvernance organisationnelle quand le nombre d'actionnaires augmente considérablement.

Il doit aussi exister une convention unanime des actionnaires fondée sur des principes solides et réfléchis. Toute personne qui souscrit à des actions doit également adhérer à la convention unanime des actionnaires. Cette exigence et le libellé de la convention doivent être mis à la disposition de tous les actionnaires potentiels avant l'émission d'une valeur mobilière.

Toute convention unanime des actionnaires doit être rédigée dans la langue d'usage qui est conçue de façon à protéger les entreprises contre d'éventuels problèmes entre les actionnaires ou autres. Cela est encore plus important quand l'entreprise n'a pas de relations personnelles avec les actionnaires « collectifs ».

Par exemple, tout entrepreneur avisé s'assurera que la convention unanime des actionnaires contient un droit de premier refus ainsi que le droit d'imposer une sortie forcée à ces actionnaires. Cette convention doit également aborder la question de ce qui survient dans l'éventualité où la société est rachetée.

Lorsqu'une entreprise compte un nombre important d'actionnaires passifs (ce qui sera le cas pour ceux qui ont souscrit à des titres par le biais du financement participatif), l'entrepreneur peut envisager l'adoption d'une convention fiduciaire de vote afin qu'une personne puisse agir en qualité de mandataire et recevoir la procuration d'un groupe d'actionnaires et voter en leurs noms (dans le cas des actions à droit de vote). [...]

Le financement participatif au N.-B.

L'entrepreneur évitera ainsi de devoir relancer les actionnaires qui ne répondent pas en temps opportun, et, dans certains cas, de devoir convoquer des réunions officielles.

Le dirigeant d'une entreprise à multiples actionnaires doit posséder d'excellentes aptitudes à communiquer et à rédiger des rapports. Tout entrepreneur qui envisage le financement participatif par actions doit être capable de discernement concernant l'information qui doit être communiquée aux actionnaires et agir avec doigté pour gérer les conflits de façon à éviter les situations où des allégations d'abus de pouvoir à l'égard des actionnaires minoritaires sont avancées par une personne mécontente, car une telle situation peut fragiliser l'entreprise.

De plus, si une société par actions compte plus de 50 actionnaires, elle se trouve dans l'obligation de déposer un rapport auprès de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs. Selon le lieu de résidence des investisseurs ayant souscrit des titres, il peut être nécessaire de déposer de multiples rapports auprès des organismes de réglementation de différentes administrations. Assurez-vous de comprendre les obligations de déclaration qu'il vous incombe sous le régime des administrations concernées.

S'il est vrai que le financement participatif par actions s'avère un outil efficace pour les entrepreneurs en quête de financement, cette stratégie de financement ne sera efficace que si elle est mûrement réfléchie. Faute de quoi le rêve d'établir une entreprise prospère peut vite devenir un défi insurmontable. Avant de consulter la « collectivité », assurez-vous d'avoir reçu de bons conseils juridiques. Un avocat qualifié spécialisé dans le droit des valeurs mobilières est une excellente ressource et un investissement judicieux.

ARTHUR T. DOYLE ET DANIEL L. STEVENSON,
COX & PALMER

RESSOURCES GRATUITES

Faites la promotion du bien-être financier!

Le bien-être financier est un élément essentiel au bien-être global. Cela dit, 42 % des Canadiens classent l'argent parmi leurs plus importants facteurs de stress. Le fait d'avoir un plan financier personnel contribuera à apaiser vos inquiétudes d'ordre financier et vous aider à éviter le stress susceptible de nuire à votre santé et à votre productivité.

Organisez une conférence-midi sur les stratégies d'épargne judicieuse. Il suffit de réserver et c'est gratuit. Les participants recevront des outils qui les aideront à se fixer des objectifs, à prendre en main leurs finances personnelles et à investir dans leur avenir. Les présentations sont offertes en français et en anglais et peuvent être adaptées aux intérêts particuliers de votre groupe.

Composez le 1-866-933-2222 ou écrivez-nous à info@fcnb.ca.

NE JAMAIS MANQUER UNE MISE À JOUR

Abonnez-vous en ligne

Suivez-nous pour en savoir plus sur ce que nous faisons pour favoriser les marchés financiers du Nouveau-Brunswick, ainsi que vous tenir à jour en matière de réglementation, d'application de la loi, nos programmes d'éducation et nos activités de liaison externe.

fr.fcnb.ca/souscrire

 FCNB.CA

 @FCNB_

 FCNB CA

 FCNB.CA

 /souscrire

Entrevue avec Kim Sharpe

Nous avons récemment eu la chance de discuter avec Kim Sharpe de son expérience à faire croître une entreprise au Nouveau-Brunswick. M. Sharpe est directeur du développement des affaires à Plaza Retail REIT.

Plaza Retail est un promoteur, propriétaire et gestionnaire de l'immobilier commercial établi à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un excellent exemple pour illustrer comment une organisation peut croître et prospérer au sein de la province. L'entreprise a fait son entrée sur les marchés publics en 1999 en tant que petite société de capital de démarrage et, à l'époque, elle ne détenait que huit propriétés. À ce jour, elle possède 306 propriétés totalisant 7 millions de pieds carrés en Alberta, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec. Une grande partie de sa réussite découle du fait qu'elle travaille avec des entreprises reconnues à l'échelle nationale, qui occupent 90 % des immeubles. En ce moment, sa capitalisation boursière du TSX est de 420 millions de dollars. Plaza a également réussi à augmenter sa distribution aux détenteurs d'unités quatorze fois en treize ans.

Elle s'est vue accomplir une grande réalisation en augmentant son revenu et ses gains suffisamment pour passer de la Bourse de croissance TSX à la Bourse de Toronto (TMX) le 2 juillet 2013. Cette même année, l'entreprise a réalisé sa plus grande acquisition avec l'achat de Key REIT pour une somme de 119 millions de dollars, ce qui lui a permis d'augmenter sa superficie au sol de plus d'un million de pieds carrés. D'une société par actions, elle est alors devenue le 1er janvier 2014 une société de placement immobilier, celle-ci étant la structure privilégiée de nombreux investisseurs dans le secteur public de l'immobilier.

M. Sharpe croit que la réussite de Plaza s'explique par l'élaboration d'un plan d'affaires solide et le fort accent mis sur l'exécution. Il ajoute qu'un plan d'affaires solide permet de débiter du bon pied. Il est également très important d'exécuter le plan d'affaires de façon efficace. Le fait de mettre un accent particulier sur l'exécution est un excellent moyen de se bâtir une crédibilité et de faire en sorte que les résultats soient éloquentes.

« Nous avons adopté une mentalité sans excuses, indique M. Sharpe. Notre règle tacite : si nous avons un travail à faire, nous trouvons les moyens de le faire. »

M. Sharpe indique que le fait d'être situé dans la huitième province du Canada en superficie permet à Plaza de rester discret, de faire profil bas et d'éviter de se laisser distraire par l'agitation d'une grande ville.

« Notre personnel hautement qualifié connaît un taux de roulement très bas, souligne M. Sharpe. Il s'agit d'employés de premier ordre du Nouveau-Brunswick qui habitent et travaillent au Nouveau-Brunswick. » Lorsqu'on a demandé à M. Sharpe de donner des conseils aux gens qui espèrent suivre ses traces, il a répondu qu'il fallait faire ses devoirs.

« Il existe beaucoup de renseignements qui vous aideront à faire vos recherches. »

« Vous pouvez réussir, et ce, ici même, au Nouveau-Brunswick. »

Il répète qu'il est possible de connaître du succès au Nouveau-Brunswick et qu'il y a beaucoup d'expertise sur laquelle se fonder. Les Néo-Brunswickois ont accès à des ressources et à du soutien qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs.

« Tout comme nous, vous pouvez y arriver! », indique M. Sharpe. Depuis nos débuts, le soutien offert n'a cessé de croître. Avec des ressources comme la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick et les investisseurs providentiels actifs, il est de plus en plus facile pour les Néo-Brunswickois de lancer et de maintenir une entreprise dans la province.

« Vous pouvez réussir, et ce, ici même, au Nouveau-Brunswick. »

Entrevue avec Paul Gunn

Soricimed Biopharma inc. est une société de développement de médicaments en phase clinique et de diagnostic établie au Nouveau-Brunswick. L'entreprise a démarré dans le cadre d'une recherche universitaire à l'Université Mount Allison pour faire son entrée dans le secteur privé en 2005. Paul Gunn fait partie de l'équipe de Soricimed Biopharma inc. depuis le début et est maintenant président et chef de la direction.

La soricidine, peptide exclusif (courtes chaînes d'acides aminés), est à la base du programme de traitement ciblé du cancer de Soricimed qui porte sur des tumeurs solides avancées d'origine épithéliale. Des quatre types de tissus principaux trouvés dans le corps humain, les cellules épithéliales sont les plus prolifères. Les médicaments de Soricimed se sont montrés capables de réduire la viabilité des cellules cancéreuses, de provoquer l'apoptose (la mort programmée des cellules) et de réduire la croissance et le volume des tumeurs sans toxicité mesurable. L'entreprise est actuellement en étude de phase I dans certains centres d'oncologie au Canada et aux États-Unis.

M. Gunn indique que, lorsqu'il a commencé à travailler pour la société, il n'y avait pas beaucoup d'infrastructures et de soutien au Nouveau-Brunswick pour les entreprises biopharmaceutiques. Cependant, l'industrie a connu une croissance à l'échelle de la région, ce qui a mené à l'établissement de mesures de soutien et d'infrastructures. Pour que Soricimed puisse approfondir ses recherches, M. Gunn indique que le personnel a la possibilité de se servir des installations de renommée mondiale en Colombie-Britannique et à Houston, au Texas. L'entreprise fait l'achat ou reçoit la facture seulement de ce dont elle a besoin, ce qui lui permet de maintenir ses coûts indirects à un bas niveau et de demeurer maître de son travail et de ses processus d'examen.

Au fil des ans, Soricimed s'est servie de divers débouchés pour financer sa recherche. Lorsque l'équipe a commencé sa recherche, elle était financée par des investissements individuels et les droits de propriété intellectuelle ont été transmis aux divers investisseurs. Depuis, elle a eu des investisseurs providentiels et de l'aide du Fonds

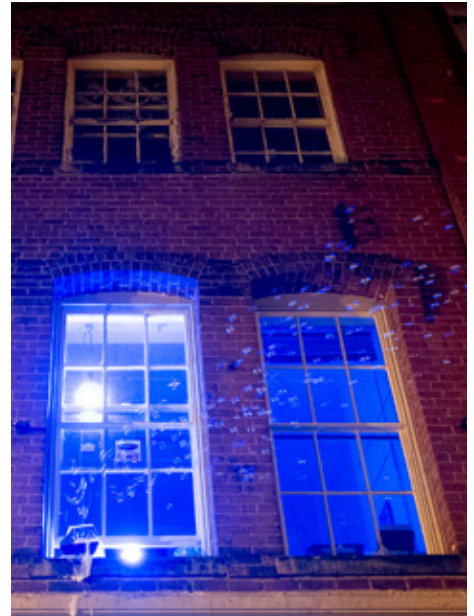
d'innovation de l'Atlantique et du Conseil national de recherches. À l'heure actuelle, Soricimed a 175 actionnaires.

« Notre modèle diffère peut-être de celui de la plupart des entreprises, explique M. Gunn, mais, ce modèle fonctionne pour nous. » Aux dires de M. Gunn, le plus grand défi que l'entreprise a dû surmonter à ce jour est le besoin continu d'amasser des fonds puisque le médicament n'est pas encore sur le marché, donc ne crée pas de revenus. Du côté scientifique, M. Gunn précise qu'il y a beaucoup d'incertitude lorsqu'on passe des travaux sur les cellules à des travaux sur les animaux, puis sur les êtres humains. « Nous disposons d'une combinaison d'expertise interne et externe ainsi que de onze employés pour nous aider à surmonter ces défis, indique M. Gunn. Nous avons accès à toute l'expertise dont nous avons besoin. »

Selon Statistique Canada, la population du Nouveau-Brunswick ne représente que 2 % de la population du Canada. Vu la si petite population, comparativement à celle du reste du Canada, les gens sous-estiment souvent ce qui peut être fait. M. Gunn dit que cet aspect s'est montré avantageux pour Soricimed puisqu'au départ, la société a facilement pu passer sous le radar. Elle a pu s'assurer d'avoir quelque chose de concret avant de le présenter au public. M. Gunn ajoute que le fait de passer sous le radar peut également être l'élément d'effondrement d'une entreprise.

« Très peu de gens cherchent une entreprise pharmaceutique au Nouveau-Brunswick, mentionne M. Gunn. C'est à la fois une bénédiction et une malédiction. »

M. Gunn ajoute que le crédit d'impôt du Nouveau-Brunswick vient grandement en aide à Soricimed. Pour ceux qui désirent suivre un cheminement semblable à celui de M. Gunn, il conseille de ne pas abandonner. « Il est possible de faire de la recherche en biotechnologie ou en sciences de la vie au Nouveau-Brunswick, dit-il. Attendez-vous à essayer de nombreux refus, mais ne vous découragez pas! Nous sommes de plus en plus près d'avoir un médicament commercialisable, ce qui aurait été impossible si nous avions écouté tous ceux qui nous ont opposé leur refus. »



Des bulles flottent dans les rues et des lumières colorées projettent une lueur sur la rue Canterbury. En jetant un coup d'œil à l'allée Grannan, entre les rues Canterbury et Germain, on remarque des gens allongés sur l'espace gazonné temporaire et d'autres circulant sous les guirlandes de lumières suspendues. Comme c'est souvent le cas dans la ville portuaire, la brume dérive tranquillement dans la foule et flotte doucement parmi les expositions d'art contemporain qui ont envahi l'allée, ajoutant une illusion de magie à une nuit déjà enchantée.

Third Shift s'est emparée de la nuit.

Unir le milieu des arts et le milieu des affaires

Unir le milieu des arts et le milieu des affaires

Des bulles flottent dans les rues et des lumières colorées projettent une lueur sur la rue Canterbury. En jetant un coup d'œil à l'allée Grannan, entre les rues Canterbury et Germain, on remarque des gens allongés sur l'espace gazonné temporaire et d'autres circulant sous les guirlandes de lumières suspendues. Comme c'est souvent le cas dans la ville portuaire, la brume dérive tranquillement dans la foule et flotte doucement parmi les expositions d'art contemporain qui ont envahi l'allée, ajoutant une illusion de magie à une nuit déjà enchantée. Third Shift s'est emparée de la nuit.

En occupant une petite partie de l'aire patrimoniale Trinity Royal, à Saint John, le 21 août dernier, Third Shift avait pour objectif d'inspirer les résidents de Saint John à réinventer leur ville, à reprendre possession des aires vacantes et sous-utilisées et à renouer leurs liens avec le centre-ville. Organisée par la galerie Third Space, un centre d'art contemporain sans but lucratif autogéré, l'activité était sa première exposition nocturne de projets d'art contemporain public.

Nous avons eu la chance de nous asseoir avec Jody Kliffer et Alice Fudge, membres du comité organisateur de Third Shift, pour parler de la réussite de l'activité et de la façon dont elle a été influencée par la contribution des propriétaires d'entreprise, des propriétaires fonciers et des entrepreneurs locaux.

L'idée derrière l'activité a été lancée lorsque Third Space voulait organiser une activité afin de promouvoir l'art contemporain dans la ville, comme dans d'autres centres urbains. L'objectif du comité était de créer une activité interactive, destinée au public et accessible dans le noyau urbain de Saint John.

« Nous savions que l'activité allait obtenir de l'attention et elle est devenue plus grande que nous l'avions imaginé, a expliqué Mme Fudge. L'une des choses qui m'ont inspirée et qui m'ont surprise le plus était la confiance que les propriétaires d'entreprises locales avaient en notre vision. Lorsque nous les avons sollicités, nous avons notre objectif principal de demander aux résidents de Saint John de réimaginer leur ville, mais à part cela, nous n'avions pas beaucoup de détails

précis. L'acceptation et le désir des propriétaires d'entreprise de voir notre activité de nuit réussir étaient impressionnants. »

L'équipe organisatrice indique que les propriétaires fonciers et les propriétaires d'entreprise se sont montrés d'emblée ouverts à la tenue de cette activité, de même que sensibles à son caractère exclusivement artistique. Historica Developments a collaboré avec Third Shift pour changer les ampoules dans de son bâtiment vacant, soit une façon simple et efficace de créer une ambiance particulière et d'attirer l'attention au bâtiment en cours de rénovation. Revolution Strategy, le commanditaire « or » de l'activité, a accordé l'accès à son bâtiment pour aider au montage des installations et fournir le courant électrique. Des entreprises locales comme Thandi's, Church Street et Port City Royal étaient sur place afin d'aider les organisateurs à monter les installations pour la soirée. Pour sa part, le cabinet Acre Architects a soumis une proposition d'installer une œuvre d'art qui aurait la forme d'un espace gazonné temporaire dans l'allée Grannan pour redonner vie à la chaussée en béton.

« Les membres du milieu des affaires ont réalisé que la collectivité de Saint John ne grandira pas de façon indépendante et que les propriétaires fonciers et les propriétaires d'entreprises doivent saisir l'essence et le pouls énergisant de la collectivité, a ajouté Jody Kliffer. Nous devons encourager les gens à rester et à revenir et encourager les nouveaux venus à vouloir s'installer ici. La culture fait partie intégrante de cette approche. Sans un effort concerté au nom de toute la collectivité pour recruter et maintenir des travailleurs compétents clés et les aider à intégrer la collectivité, nous risquons de laisser échapper l'occasion de modeler notre collectivité de façon viable afin de pouvoir nous comparer favorablement à d'autres centres urbains de façon viable. »

Third Shift a rassemblé le milieu artistique et les entreprises locales afin de créer une soirée d'été unique pour les artistes et les amateurs d'art. L'activité s'est avérée une excellente façon de réunir le milieu artistique et le milieu des affaires en vue de soutenir l'épanouissement de la culture propre à Saint John.

Ne manquez pas l'édition 2016 de Third Shift. 